



COMMUNIQUÉ

15-06-2021

Année scolaire 2021-2022 :

La Ville de Besançon recrute des animateurs périscolaires

La Ville de Besançon recherche des animateurs périscolaires pour accompagner des groupes d'enfants avant et après l'école (matin, midi, après-midi). Les personnes titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou équivalent, sont recrutées en priorité. La Ville de Besançon offre la possibilité aux personnes qui n'ont pas de qualification de les former gratuitement au BAFA.

282 postes d'adjoint d'animation ont été créés par la Ville de Besançon, permettant aux personnes retenues de bénéficier d'un CDD jusqu'à trois ans. Les animateurs travaillent uniquement sur la période scolaire, matin, midi et après-midi (soit environ 21 heures par semaine) et gagnent 590 euros net mensuel, versés sur douze mois, période estivale comprise ainsi qu'un treizième mois pour les animateurs en poste au 1^{er} janvier.

Des jurys de recrutement sont organisés en continu (y compris en visio durant l'été si besoin).

Pour connaître l'offre et les modalités de recrutement : www.besancon.fr rubrique emploi.

Contacts

Claudine CAULET

Adjointe à la maire, déléguée à l'éducation, aux écoles et à la restauration scolaire

Mail : claudine.caulet@besancon.fr

Contacts presse

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr

cecile.prudhomme@besancon.fr

Direction de l'Education

Tél. 03 81 61 52 72

Contacts presse

Auriane CALVÉS
Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23
06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr
cecile.prudhomme@besancon.fr